



FFvolley

Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVÉ DE DÉCISION N°5

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux

Réunion télématique du 08 au 10 janvier 2024



PRÉSENTS

Madame	Christine LOMBARD	Membre
Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Benoît BEZU	Membre

EXCUSÉS

Messieurs	Thibault PORTALEZ	Membre
	Félix MUTIO	Membre

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU	Chargé de missions juridiques et du contrôle de gestion des clubs
----------	----------	---



Du 8 au 10 janvier 2024, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par voie télématique.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière de deux clubs dont l'un suite à une demande de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2023/2024.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Présenté au Conseil d'Administration du 17/02/2024
Date de diffusion : 26/01/2024
Auteur : Benjamin SCHLICKLIN

ETUDIANT CLUB ORLEANAIS

- Pénalité financière ;
- Mesure prise à titre conservatoire.

C'CHARTRES VOLLEY

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2023/2024.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

